



RÉUNION CE du 17 01 2019

Programmation moteur/jour Mois de Janvier

C8/C9 = 25

C10/C11/C13 = 91

C16 = 19

TOTAL = 135

Programmation moteur/jour Mois de Février

C8/C9 = 25

C10/C11/C13 = 153

C16 = 12

TOTAL = 190

PR / CKD (Tous types) Mois de Janvier

Arbres à cames: 822

Vilebrequins: 191

Culasses: 142

Bielles: 1955

Blocs: 95

TOTAL: 3 205

PR / CKD (Tous types) Mois de Février

Arbres à cames: 679

Vilebrequins: 86

Culasses: 90

Bielles: 1960

Blocs: 82

TOTAL: 2 897

INFORMATIONS DIRECTION

Chômage partiel sur Janvier :

Montage :

La ligne principale C10/C13 chômera les 18, 21 et 22 janvier. La Ligne Bi-stadio chômera le 18 janvier.

Usinage :

Les lignes principales des blocs et culasses chômeront les 21 et 28 janvier.

La ligne des vilebrequins chômera le 28 janvier.

Chômage partiel sur Février :

Toutes les lignes du montage seraient, à ce jour, en chômage du mercredi 27 février au vendredi 1^{er} mars inclus. A ce jour, aucune information pour les lignes d'usinage.

Volumes 2019 :

Les volumes Gaz seront en augmentation sur l'année 2019 avec une moyenne mensuelle de 600 à 700 moteurs.

Fournisseurs :

Les sociétés « Atelier de Janves » et « Halbert Guss » ont été rachetées.

VSD Usinage culasses :

Suite à des problèmes de capacité sur la mini-ligne Heller des culasses pour produire les C13 Gaz, il sera mis en place le plus rapidement possible une équipe VSD.

En 2020, cette production sera transférée sur la ligne principale des culasses.

Prêt de personnel :

Depuis le 7 janvier 2019, 3 salariés de Bourbon-Lancy se sont portés volontaires pour travailler sur le site de Garchizy.

Congés Evènements Familiaux :

Un nouveau formulaire sera mis en place concernant les démarches pour évènements familiaux (Mariage, décès,...don du sang,etc..) et congés divers (Paternité, formations, sans solde,...)

Elections professionnelles :

Elles se dérouleront du 30 janvier au 4 février 2019.

Ligne Bi-stadio :

A compter du mois de février, la ligne Bi-stadio sera composée d'une seule équipe et sera du poste inverse à celle du C8/C9.

Prime :

Suite à une décision unilatérale au niveau du groupe, 528 salariés de Bourbon-Lancy vont percevoir 450 € et 5 salariés 150 €.

La CGT a précisé que lors des négociations salariales, notre organisation syndicale proposait une prime...pour l'ensemble des salariés.



RÉUNION CE du 17 01 2019

F N A

Blocs = 553
Bielles = 208
Culasses = 510
Vilebrequins = 277
Arbres à cames = 733

MOTEURS EXPÉDIÉS

En Octobre : 3 153
En Novembre : 2 842
En Décembre : 2 075

VOLUMES ANNUEL
33 413 Moteurs

TRANSPORTS SPÉCIAUX

Décembre : 32 590 €
TOTAL : 355 316 €
(Dépassement du budget de 70 000 € par rapport à l'objectif principalement dû à certains fournisseurs et aux variations des mix)

INFORMATIONS DIRECTION

Indemnités chômage partiel :

Suite au dernier CE, la Direction avait indiqué qu'elle envisageait d'appliquer une circulaire de 2013 qui mentionnait de retenir un montant supérieur de chômage partiel par rapport à la compensation (Exemple 5 jours du matin : Retenu 40 heures et indemnisé 35 heures) et de ne plus indemniser la prime d'équipe. Au cours de cette réunion, elle a ajouté la suppression d'un ou plusieurs jours de RTT libres à disposition du salarié en fonction du nombre de jour de chômage.

La CGT a indiqué qu'une circulaire n'a pas force de loi et permet uniquement aux autorités administratives d'informer ses propres services. Toutefois, cette circulaire précise que la Direction doit prendre l'option la plus avantageuse pour le salarié. Nous avons spécifié un article réglementaire du code du travail ainsi que l'accord 35h.

La CGT a indiqué à la Direction qu'avec ces propositions, elle mettait tous les moyens pour avoir des gilets jaunes dans l'usine. De plus, on pourrait caricaturer cette situation en comparant le Président Macron qui enlève l'ISF en taxant les retraités et les bas salaires...et l'Entreprise qui indemnise moins ses salariés.

De plus, si effectivement le contrat de travail est suspendu, la CGT a indiqué qu'il ne fallait donc pas téléphoner au domicile des salariés ou sur leur téléphone portable pendant les périodes de chômage.

Enfin, la Direction supprimera la prime d'équipe pendant les périodes de chômage et analysera l'impact des RTT.

Organigramme CNH :

Le but de cette réorganisation est de la simplifier afin de la rendre plus lisible. La structure sera composée en 5 segments (Agriculture, construction, véhicule IVECO, FPT et la Finance) au niveau mondial et non plus par région (Continent)

La présidence FPT est assurée par STUPENENGO Annalisa.

Démissions/Recrutements :

M.DRAZEK Benjamin, Mme.PASCAL Julie, M.MARCO Pierre et M.MASQUELET Emmanuel ont démissionné. A compter du 21 janvier, des informations seront transmises pour remplacer ces salariés.

La CGT a demandé qu'une décision soit prise rapidement suite à l'absence de responsables aux blocs pour traiter les demandes des salariés comme notamment la pose de congés.

La Direction a indiqué qu'une décision était en cours.

La CGT a souhaité savoir si une « nouvelle activité musicale » (salariés qui jouaient du tamtam, tambourin ou autres instruments) avait été mise en place récemment au sein de l'Etablissement et dans quel but ?

La Direction a spécifié que cette activité est un atelier de travail de fin d'année qui s'est déroulé pendant le chômage au mois de décembre. Le but est de travailler en équipe, de permettre l'écoute, d'améliorer la concentration, etc...